Image not found or type unknown

divorce franco algérien sans consentement

Par **souad87**, le **27/01/2009** à **23:53**

Bonjour, je suis algérienne et j'ai été marié durant 25 ans avec un algérien. Or je viens d'apprendre qu'il a divorcé sans mon consentement en algérie sans ma présence en donnant une addresse en algérie sans que je sois convoquée . Je ne comprends rien car j'ai demandé un acte de mariage et j'ai appris qu'il était dissolu depuis 1 an alors qu'il vivait avec moi. Or je voulais savoir concernant mes droits , sont ils perdu ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés